

Les haies en limite d'heberges:

Objectifs: Ceinturage végétal en faveur des continuités paysagères et corridors écologiques

Elles sont formées d'essences de faible hauteur afin de correspondre aux normes du PLU. La hauteur adultes des sujets avoisine les 2m afin de limiter les interventions de taille. Les essences sont mellifères et fructifères offrant ainsi des zones refuges à la faune locale.

Essences: *Myrtus communis*, *Cytisus scoparius*, *Cornus sanguinea*, *Elaeagnus ebbingei* 'Compacta', *Ribes sanguineum*, *Aronia melanocarpa*, *Amelanchier canadensis*, *Abelia grandiflora*, *Pistacia lentiscus*, *Cotinus coggygria* 'Smokey Joe', *Berberis verrucosa*, *Viburnum opulus*.



Les haies bocagères :

Objectifs: Ceinturage végétal interne en faveur des habitats écologiques

Elles sont formées d'arbustives à fort développement permettant d'accompagner les arbres de haut jets au sein des espaces plantés. La hauteur adultes des sujets avoisine les 4m à 5m. Les essences sélectionnées sont natives du bassin parisien, sont mellifères et fructifères offrant ainsi des zones refuges à la faune locale.

Essences: *Cornus mas*, *Sambucus nigra*, *Sorbus aucuparia*, *Syringa vulgaris*, *Corylus avellana*, *Rhamnus frangula*, *Crataegus monogyna*, *Pyrus communis*, *Ilex aquifolium*, *Clematis vitalba*, *Rosa canina*, *Prunus spinosa*